

leur perfidie, refusa de les recevoir; mais il dit à un de ses officiers, le capitaine CAMPBELL, qu'il pouvait les aller trouver, s'il le voulait, pour voir ce qu'ils avaient à dire. Cet officier, s'étant rendu auprès de Ponthiac, ce dernier proposa une entrevue avec le major Gladwin pour le lendemain; ajoutant que, pour lui oter tout sujet de soupçon, il amènerait tous ses guerriers, jeunes et vieux, pour le prendre par la main d'une manière amicale. Le lendemain matin, on aperçut du fort, soixante-quatre canots chargés de sauvages, qui traversaient la rivière, au-dessus. Après être débarqués, ils envoyèrent une députation au commandant, pour lui demander la permission d'assister tous au conseil. Sur le refus du major, les sauvages, qui n'étaient qu'à deux cent verges du fort, et qui commençaient à l'entourer, s'enfuirent en poussant des cris affreux, et crurent se dédommager de leur irréussite, en commettant des meurtres et des déprédations dans les environs.

Ponthiac ne pouvant réussir par la ruse, vit qu'il en fallait venir à la force ouverte: il fit attaquer le fort par tous ses guerriers, le 10 au matin: les sauvages combattirent avec résolution toute la journée, et ne se retirèrent que le soir, après avoir perdu un nombre de leurs hommes. Craignant une seconde attaque, les Français, ou Canadiens du Détroit proposèrent au commandant d'aller offrir de sa part à Ponthiac des conditions de paix. Le major Gladwin y consentit d'autant plus volontiers, que la garnison n'avait plus de vivres que pour trois semaines, même en les lui distribuant avec la plus grande économie. Les Français revinrent du camp de Ponthiac, avec cinq sauvages, qui demandèrent, au nom de tous les autres, que deux officiers anglais fussent envoyés dans leur camp, pour y traiter de la paix. Le commandant consentit à la demande sur l'assurance que lui donnèrent les Canadiens, qu'il n'y avait pas de danger. Ils en étaient en effet si persuadés, qu'ils suivirent, au nombre de cinq, les députés sauvages à leur camp, avec le capitaine Campbell et le lieutenant McDougall, choisis pour négocier; mais il paraît qu'ils revinrent seuls au fort, et que les deux officiers anglais furent retenus comme prisonniers. (*)

(*) Au lieu de se contenter d'accuser d'imprudenc, ou de trop de confiance dans la bonne-foi des sauvages, les Canadiens qui accompagnèrent les deux officiers anglais, Mr. Smith veut absolument les faire regarder comme des traitres. « Le major, dit-il, consentit d'autant plus volontiers à cette proposition, que les habitans français, qui avaient proposé l'accordement, l'assurèrent qu'il n'y avait pas de danger, et qu'ils seraient responsables de son sûr retour, (parlant du capitaine Campbell.) Il partit dans l'après-midi, avec le lieutenant M'Dougall, accompagnés des cinq Indiens, et d'un égal nombre de Français, qui avaient donné la promesse solennelle qu'il reviendrait sain et sauf. Mais s'en s'embarasser de leur parole, ils livrèrent Campbell et M'Dougall à Ponthiac! « Quand Mr. Smith répéterait vingt fois son assertion, il ne persuaderait jamais que cinq hommes